



## **ASSEMBLEE GENERALE DU 15 NOVEMBRE 2014**

Le président, Pierre Paunet, accueille les personnalités :

Mr Maury, maire de Thaon; Mr Nisse, président de l'ADTLB (Association Développement Territorial Local du Bessin); Mr Nouvelot, président de Bien vivre et travailler dans le Bessin et la Côte de Nacre; Mr Lavis, conseiller général ; Mr Bouchon, président de PRB (Patrimoine Rural du Bessin); Mr Fleury, responsable du CIREVE (Centre Interdisciplinaire de Réalité Virtuelle) ; les correspondants de la presse locale, ainsi que les donateurs et amis de l'association.

Il présente les excuses de:

Mr Rochas, conservateur régional des monuments historiques ; Mr Allizard, sénateur du Calvados ; Mr Caligny Delahaye, archéologue ; Mr Caillaud, administrateur du site internet de l'AVET ; Mr Leproux, président d'honneur de l'AVET ; Mme Legay (qui nous a présenté l'an dernier une étude sur les décors sculptés de l'église), ainsi que de nombreux donateurs domiciliés hors Calvados.

Le président remercie la municipalité de Thaon pour la mise à disposition de la salle et déclare ouverte la 21<sup>o</sup> assemblée générale de l'AVET.



Le président ouvre la séance à 14 H45

En préambule, Annette Poussard donne lecture d'un message de François Caligny Delahaye :

*« Mesdames, Messieurs,  
Chers amis de la Vieille Eglise de Thaon,*

*Des activités associatives me retiennent aujourd'hui à Dives-sur-Mer et ne me permettent donc pas d'être parmi vous pour l'assemblée générale de l'association des Amis de la Vieille Eglise de Thaon, une assemblée générale certes ordinaire, mais oh combien extraordinaire puisqu'elle marque les 20 ans de l'association.*

*Pierre Paunet et Pierre Bouet ne manqueront pas de vous présenter le bilan des différentes actions conduites par l'AVET au cours de ces vingt années. Que ce soit à travers les visites de l'église, les activités du Groupe Recherche, les publications et le site internet, ses membres n'ont pas failli à la vocation première de l'association : celle de faire connaître au plus grand nombre ce magnifique monument, un des plus beaux exemples de l'architecture romane normande.*

*Pour ma part, je soulignerai l'aide précieuse apportée par l'association pour la réalisation de l'étude archéologique de 1998 à 2011 et, plus particulièrement, le chantier de fouille à partir de l'été 2000. Dès le départ, lorsque les premiers contacts ont été pris à l'automne 1997, l'association a montré un vif intérêt pour cette étude et a généreusement mis à ma disposition les premiers résultats*

des recherches archivistiques et bibliographiques effectuées par le Groupe Recherche ? Puis, à partir de l'été 2000, elle a assuré l'accueil des bénévoles, notamment ceux qui, venant de loin, avaient besoin d'un hébergement. L'association a également offert aux bénévoles une journée détente, chaque été, alliant visite culturelle, pique-nique et plage, sans compter une traversée de la baie du Mont-Saint-Michel et une visite-conférence de l'abbaye. Elle a aussi apporté une aide technique en achetant une estrade amovible offrant la possibilité au chantier de bénéficier d'un espace de rangement, mais, également, de continuer à accueillir les visiteurs à l'intérieur de l'église malgré les fouilles archéologiques.

Ce chantier a, comme vous le savez maintenant, permis de mettre en évidence plusieurs édifices qui se sont succédé depuis l'Antiquité au bord de la Mue, dont pas moins de cinq églises depuis le VII<sup>e</sup> siècle : l'AVET devrait désormais s'appeler l'association des Amis des Vieilles Eglises de Thaon ! Quoiqu'il en soit, l'association a contribué grandement au bon déroulement de ce chantier et je voudrais remercier ici Pierre Paunet, son président et tous les bénévoles qui ont apporté leur soutien à ce chantier pendant ces quatorze campagnes de fouilles. J'y associe, bien évidemment, tous les bénévoles, lycéens, salariés, retraités qui ont participé à ce chantier : sans eux, nous ne pourrions aujourd'hui vous présenter toutes les découvertes archéologiques et anthropologiques qui ont pu être réalisées.

Personnellement, je retiendrai de ce travail aux côtés de l'AVET, de très belles rencontres et je me réjouis aujourd'hui de compter parmi ses membres de véritables amis que j'ai grand plaisir à retrouver régulièrement lors des réunions du Groupe Recherche et avec autant de plaisir, tous les quinze jours, malgré les tentatives désespérées de Petrus Bubulcus de m'apprendre la conjugaison des verbes déponents ou bien à traquer les ablatifs absolus dans des textes dans lesquels j'en perds mon latin !

Cécile vous présentera au cours de cette assemblée les résultats de l'étude anthropologique. Pour ce qui est de l'archéologie, je vous invite à découvrir les deux panneaux sur lesquels sont présentés les principales découvertes et les plans de restitution des différentes églises ? En attendant la publication du livre dans lequel seront exposées plus en détail ces découvertes, vous trouverez dans le prochain numéro des "Nouvelles de la Vieille Eglise de Thaon" une présentation synthétique des résultats archéologiques.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne assemblée générale et un très bel anniversaire.

François Caligny Delahaye»

## **BILAN MORAL**

Présenté par Pierre Paunet, président :

20 ans obligent, avant de vous présenter le bilan moral 2014, je souhaite mettre en valeur les personnes qui ont permis que cette aventure perdure depuis 20 ans. A savoir : Mr Jean Leproux qui a établi les statuts de l'AVET et a assuré les premières présidences. Etant le maire de Thaon, j'étais membre de droit du conseil d'administration. Mr Leproux a permis, par ses nombreux contacts auprès des administrations, de faire avancer la restauration de monument en grand péril.

N'ayant trouvé personne à Thaon, j'ai sollicité deux personnes pour constituer le tout premier bureau nécessaire à la création de l'AVET.

Mr Jacques Legrix qui a aimablement répondu présent.

Mr Pierre Bouet à qui je demandais simplement une signature pour que l'association puisse exister. J'exprime ici toute ma gratitude à Pierre Bouet qui, 20 ans après, est toujours à nos côtés malgré les nombreuses sollicitations diverses dont il est l'objet en France comme à l'étranger. Pierre Bouet est un animateur éclairé indispensable pour l'AVET.

J'associe François Caligny Delahaye, archéologue, Cécile de Seréville-Niel, anthropologue, Cécile Allinne, archéologue, les centaines de bénévoles qui se sont relayés sur le site de fouilles, Marcel Chapron qui en a hébergé et choyé un grand nombre ; il en est de même pour Mr et Mme Haret-Douesnel de Lasson.

J'associe également Benoist Caillaud, concepteur de notre site internet et précieux pour la mise en valeur de nos journaux et assemblées générales.

Je remercie tous les partenaires qui ont favorisé ces fouilles archéologiques et anthropologiques à savoir : le Conseil Régional, la DRAC, le Conseil Général du calvados, le CRAHAM, l'INRAP, la municipalité de Thaon, la communauté de communes d'Orival et les membres du conseil d'administration de l'AVET.

Je vous remercie, vous tous donateurs, qui permettez à l'association de pouvoir programmer ses aides et actions diverses en toute sérénité.

Une mention spéciale pour Mr Reinhardt Meyer, directeur administratif d'une importante société à Bonn en Allemagne qui, au moment de partir en retraite, pouvait choisir trois entités pour répartir 10 000 € en faveur d'institutions culturelles. Son choix s'est porté sur deux associations domiciliées à Bonn et sur notre modeste association normande qui a reçu 3 333 €.

D'autres donateurs nous offrent régulièrement plus de 50 €.

A vous tous, merci pour vos soutiens.

Je souhaite dès maintenant rendre hommage à nos amis disparus trop tôt :

^ Christiane Blin, présente dès la création de l'AVET avec son mari Jean. Ils ont mis en lumière le texte de l'assemblée de paroissiens du 21 août 1729 qui prouvait l'existence réelle des bas-côtés et de la construction de la sacristie.

^ Gérard Leguillou, qui a assuré la trésorerie avec son épouse Elisabeth. Gérard fut le concepteur des premiers "cahiers de l'AVET". De plus, à l'époque, il maîtrisait bien les mystères de l'informatique, ce qui nous fut fort utile.

^ Odile Mathieu, dont nous conservons l'image d'une femme radieuse et dynamique. Odile devait trier et classer les nombreux documents accumulés en dix ans. Le destin en a décidé autrement.

^ Pierre Inizan, précieux trésorier. Il s'est beaucoup impliqué dans les diverses actions de l'AVET en particulier à chaque nettoyage de printemps. Il était toujours très présent et attentif auprès des bénévoles fouilleurs.

^ Christiane Flambard qui a souvent assuré l'intendance et la distribution des plis pour l'AVET, accompagnée de Bernard Cyprien qui assumait aimablement la fonction de chauffeur.

^ Yvonne Delaunay, propriétaire du moulin de la Vallée, qui manifestait une foncière bienveillance et une sincère cordialité envers les fouilleurs et les membres de l'AVET.

## **BILAN MORAL 2014**

- ➔ Post fouilles : dossier important pour l'avenir du site et du monument. L'AVET est partie prenante de ce chantier et a expliqué à Mr Pougheol, architecte des Monuments historiques, sollicité pour la mise en œuvre de la dernière tranche de restauration, quelles pourraient être les diverses possibilités de mise en valeur du bâtiment. Mr Pougheol a été impressionné et intéressé par l'église.
- ➔ Le traditionnel nettoyage de printemps organisé le 29 mars. Satisfaction : de nombreux bénévoles pour aider.
- ➔ L'expédition des reçus fiscaux accompagnés du journal n° 13.
- ➔ L'accueil de groupes, un peu moins nombreux cette année.
- ➔ Les visites d'été assumées par les bénévoles de l'AVET. De nombreux visiteurs passionnés par l'histoire du monument.
- ➔ Les journées du patrimoine : 243 visiteurs venus spécialement.
- ➔ Journal n° 14 : exceptionnel par le nombre de pages et diffusé en couleurs. Il accompagnera les reçus fiscaux transmis en début d'année prochaine.
- ➔ Modélisation de l'église en 3D :  
Sollicitée par Clémentine Legay, en partenariat avec l'université de Caen et le CIREVE (Centre Interdisciplinaire de Réalité Virtuelle), l'AVET a financé son projet à hauteur de 1 500 €. Lors de la précédente AG, elle a présenté son travail réalisé avec Mr Alexandre François. Clémentine Legay a passé brillamment son master II avec la très honorable note de 17/20. Elle remercie chaleureusement l'AVET pour son soutien.  
Mr Philippe Fleury détaillera en fin de réunion cette modélisation qui n'est qu'une première étape.
- ➔ Les datations au carbone 14 ont été envoyées à Lyon. Le devis a été accepté, l'AVET attend la facture pour l'honorer.
- ➔ Le Groupe Recherche poursuit toujours son travail minutieux de relecture avant parution.

L'essentiel des actions ayant été présenté, le président propose de passer au vote.  
Le bilan moral est voté à l'unanimité.

## **BILAN FINANCIER**

Présenté par Yves Leullier, trésorier.

Voir les bilans en annexe.

Le bilan financier et le bilan prévisionnel sont votés à l'unanimité.

Le Président remercie le trésorier ainsi que les donateurs pour la confiance qu'ils témoignent à l'AVET.

## **PROJETS 2014/2015**

Présentés par Pierre BOUET, vice-président

### **Continuation des actions régulières :**

- ▲ Accueil des visiteurs les dimanches de juillet / août
- ▲ Accueil des visiteurs lors des journées du patrimoine
- ▲ Accueil des groupes selon les rendez-vous
- ▲ Nettoyage de printemps
- ▲ Publication du journal n°15
- ▲ Site internet

## **ACHEVEMENT DU LIVRE SUR LES EGLISES DE THAON :**

2015 verra l'achèvement du livre.

1° partie : histoire de l'église/des églises des origines au XXI° siècle

En relecture. Doit être lisible par un plus grand nombre.

Choisir les illustrations

2° partie : synthèse des études archéologiques et anthropologiques

Etude sur populations du VI° au XVII° siècle.

3° partie : analyse artistique sur modillons, sculptures, chapiteaux, décors géométriques. Il s'agira d'un beau livre, d'un gros livre. Des demandes de subvention seront faites en particulier auprès du Conseil Général. L'ancien directeur de la DRAC avait proposé un accord à hauteur de 50% du financement, il faudra renégocier cet accord.

## **RESTAURATION FINALE :**

### **Accord de la DRAC et de la Communauté de Communes**

Un architecte reconnu, Mr Pougheol travaille sur la restauration. Il va nous présenter un projet, la question étant d'imaginer ce qu'il y a de mieux pour mettre en valeur l'église.

Deux hypothèses :

1) La transformer en salle d'accueil pour le public (concerts, théâtre ...)

Aménagement complexe pour obéir aux normes de sécurité donc transformer le cimetière. Il faudra ouvrir de nouvelles fouilles et aménager l'accès de l'intérieur de l'église aux handicapés (plus de marches). Cela coûtera très cher et prendra beaucoup de temps, au moins une dizaine d'années.

2) En faire un monument-musée à visiter. Ce serait le plus conforme à cette église.

Il faudra vraisemblablement reconstruire tous les murs entre les piliers (ces murs construits au XVIII° siècle bougent), restaurer les pierres extérieures et intérieures qui sont en très mauvais état (quand on change une pierre, il faut qu'elle ait le même grain sinon c'est une catastrophe), nettoyer les murs (assainir, supprimer les lichens, champignons...), aménager le site en particulier le mur nord qui est dans un état déplorable à cause des arbres et arbustes qui le fragilisent par les racines et empêchent l'air de circuler.

Il faudra aménager le sol intérieur avec du sable compact ou des dalles de pierres brutes (avec le tracé des églises antérieures) et disposer des plaques discrètes sur le sol du cimetière qui délimiteront l'emplacement des bas-côtés.

Installer des panneaux à l'intérieur expliquant l'histoire de l'édifice.

## **RECONSTITUTION EN 3D**

Nous accueillons Mr Philippe Fleury, responsable du CIREVE accompagné de Mme Sophie Madelaine et de Mr Alexandre François qui présenteront à l'issue de cette réunion la modélisation de l'église en 3D.

Les projets sont votés à l'unanimité.

## **DISCUSSION :**

**Q** : Nombre de livres à éditer ? Utiliser les nouvelles technologies, livre numérisé ?

**R** : tirage envisagé = 5 000 exemplaires.

Le livre sera à la fois édité sur papier et éventuellement sur support numérique.

**Q** : Restauration. Envisager des subventions européennes ?

**R** : Les demandes européennes sont très compliquées. Il faudrait trouver quelqu'un qui puisse nous aider. Mr Lavis se propose, ayant déjà travaillé sur sept dossiers.

Q : Est-il possible de lancer une souscription pour l'achat du livre ?

R : Lorsqu'une demande de subvention est faite auprès du Conseil Général, il est apprécié d'avoir lancé une souscription, c'est un argument supplémentaire. Si le livre vaut 40 €, la souscription peut être à 25 €, il faut que le prix soit incitatif, proche du prix coûtant.

Q : A quel niveau sera prise la décision du choix entre les deux scénarios de restauration ?

R : la décision sera prise par le propriétaire de l'église donc la commune et l'intercommunalité. Le choix sera imposé par les possibilités financières. La DRAC peut mettre son veto.

Q : D'où vient l'impulsion pour un projet de restauration grandiose ?

R : Il y a vingt ans, le projet aurait été étudié avec beaucoup de sérieux mais il faut reconnaître que c'était un rêve. Il faudrait un chauffage été comme hiver, un système de pompe pour la nappe phréatique sans être à l'abri du vandalisme.

Il faudrait refaire toute la voirie qui conduit à l'église, un parking plus proche ➔ avec le risque de transformer l'église de Thaon en parc d'attraction.

L'architecte est réticent à présenter un projet pour lequel il lui serait reproché d'avoir manqué d'ambition pour l'église de Thaon. Il préfère donc présenter un projet "grandiose" pour dire : ce n'est pas possible et cela va dénaturer le site !

Q : sera-t-il possible d'intervenir un jour sur les biefs, les rivières qui amènent l'eau à l'église ?

R : C'est très compliqué. La ville de Caen pompe une certaine quantité d'eau ce qui abaisse le niveau.

De 1995 à 1997, il n'y avait pas d'eau dans la rivière et la nappe phréatique remontait quand même quand on creusait.

L'église a été construite dès l'origine sur un milieu humide. Peut-être que si on retrouvait le cours naturel de la Mue cela atténuerait les remontées, mais cela ne résoudrait pas tous les problèmes d'eau.

Intervention de Mr Richard Mauray, maire de Thaon :

Une préemption a été faite par le Conseil Général au titre des espaces humides (natura 2000) pour les terrains autour de l'église.

Deux petites parcelles ont été retirées de cette préemption départementale pour être mises dans une préemption communale ce qui permettra de pouvoir intervenir sur ces terrains. Cécile Allinne voudrait les fouiller car ils font partie de l'enclos paroissial.

## **ELECTIONS du BUREAU**

Sont déclarés sortants: Florian Bonhomme, François Caligny Delahaye, Mélanie Dewasne, Cécile de Seréville-Niel et Odette Simon qui se représentent.

Alexandra Heuze qui quitte l'association

Une nouvelle candidature est sollicitée parmi les adhérents : Françoise Villeneuve se présente.

Les candidatures sont votées à l'unanimité.



## Intervention de Cécile de Seréville-Niel, archéo-anthropologue

" Cécile de Seréville-Niel présente un résumé de 12 années de fouilles en commentant une série de photographies.

Ce chantier a débuté par un relevé du bâti effectué en 1998/1999 par François Caligny Delahaye qui reprend tous les travaux effectués sur cette église.

Celui-ci a ensuite fait appel au CRAHAM pour intervenir sur la fouille de la partie funéraire de l'église en indiquant qu'il y avait environ 60 à 80 squelettes à mettre au jour. En fait, 456 sépultures ont été relevées.

Le site cumule 5 églises plus 2 édifices antérieurs dont l'utilisation n'est pas définie (à fin domestique ou liaison avec le passage du gué ?) de nouveaux vestiges à découvrir confirmeront peut-être cet usage.

La fouille effectuée en 2011 par Cécile Allinne à l'extérieur de l'église a mis au jour des vestiges antiques avec sarcophage du VII-VIII<sup>e</sup> siècle qui concordent avec les sarcophages trouvés à l'intérieur. Ces fouilles ont pour but de délimiter le cimetière médiéval.

Il reste, malgré tout, beaucoup de questions qui n'ont pas de réponse.

Un travail est fait actuellement par des étudiants vacataires, en coordination avec François Caligny Delahaye, pour rattacher les sépultures et les structures. Heureusement, les fouilles du chœur, de la travée sous clocher et d'une travée 1/2 de la nef étaient à peu près achevées au niveau stratigraphique.

Les niveaux antiques n'ont pas été fouillés, il restait environ 40 centimètres mais les remontées d'eau étaient trop importantes et creuser plus aurait pu mettre en danger les fondations de l'église.

Ont été mis au jour les édifices suivants :

- ➔ 1<sup>e</sup> église > fin VI<sup>e</sup>, début VII<sup>e</sup> avec un chœur à chevet plat.
- ➔ 2<sup>e</sup> église > fin VII<sup>e</sup>, début VIII<sup>e</sup> avec une nef élargie et l'implantation d'une série de sarcophages intérieurs et extérieurs. Pour une église rurale, cela fait beaucoup de sarcophages, en effet, ceux-ci étaient très chers et difficiles à mettre en place. Des prélèvements sur chacun d'entre eux ont été effectués, et l'étude sur la pierre permettra de savoir si elle est issue des carrières proches.
- ➔ 3<sup>e</sup> église > IX<sup>e</sup>- X<sup>e</sup> siècles. Nouvel agrandissement avec un chœur, peut-être, trilobé. La question est en discussion avec François Caligny Delahaye. Les piliers actuels du clocher reposent sur la jonction stratigraphique qui permettrait d'interpréter les schémas.
- ➔ 4<sup>e</sup> église > XI<sup>e</sup> siècle. De schéma classique, caractéristique de la région. Un dépôt de fondation (geste fréquent dans les constructions) trouvé dans le chœur avec céramique et denier d'argent de Guillaume le Conquérant qui a très peu circulé, est un bon élément de datation de l'église.
- ➔ 5<sup>e</sup> église > XII<sup>e</sup> siècle inchangée jusqu'au XVII<sup>e</sup>, avec bas-côtés et chœur carré à chevet plat (sur le même modèle que l'église Saint Martin de Creully).

La densité d'inhumations importante a permis de mettre au jour 437 sépultures à l'intérieur de l'église.

Les thématiques de recherche en 2000, développées par le CRAHAM, tournaient autour des inhumations en édifices religieux et dans une recherche sur les modes d'inhumations en Normandie pour les périodes médiévales.

Le champ d'étude offrait l'opportunité d'étudier une population totale inhumée à l'intérieur de l'église.

### Comment se déroulait le chantier ?

15 à 30 bénévoles étaient accueillis à chaque chantier. Au total, plus de 300 sont intervenus entre 2000 et 2012. Il en est résulté de belles rencontres avec des étudiants (pour certains devenus archéologues, anthropologues, enseignants en histoire géographie) et avec des bénévoles qui n'avaient rien à voir avec l'archéologie (pompiers, enseignants, retraités ou membres de l'AVET).

### Étapes successives du chantier :

D'abord le chœur dans lequel il a fallu casser le sol en béton, posé en 1972, au marteau-piqueur de façon à pouvoir retrouver le niveau archéologique sur lequel s'étaient arrêtés les archéologues qui étaient déjà intervenus sur le chœur de Thaon.

Puis, le chantier s'est réparti dans la totalité de l'église.

### Méthodologie :

On s'est rapidement rendu compte que la succession de vestiges archéologiques était très dense et qu'il n'était pas question d'utiliser des moyens lourds comme des pelles ou des pioches. De plus, dans le cadre de la formation des étudiants, il était nécessaire que chaque découverte fasse l'objet de relevés dessinés (relevés du bâti ou relevés de sépultures).

Le mobilier archéologique est un mobilier particulier puisqu'il s'agit de mobilier humain. Cela nécessite un respect de l'individu. En laboratoire, quand on reconstitue un squelette en entier, il faut faire attention à ce que l'individu soit traité très correctement.

### Étapes de fouilles :

On localise une sépulture, progressivement on dégage les différents éléments pour en faire des observations taphonomiques : position des os les uns par rapport aux autres pour essayer de comprendre comment l'individu a été enterré : en cercueil, en coffrage de bois... avait-il des vêtements, un linceul ? Tout ceci pour retrouver les gestes d'accompagnement du défunt.

A chacune de ces étapes, il y a un relevé.

On a réussi à récupérer l'ensemble des individus inhumés dans l'église. Tout l'espace a été exploité avec des inhumations qui se chevauchent. Par exemple : inhumation d'un bébé mort-né enterré entre deux sarcophages ou douze individus retrouvés dans le même sarcophage de calcaire.

Peu de mobilier accompagnant les défunts : des pots à encens datant des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles.

Pour l'époque moderne : une paire de boucles d'oreilles en or, une petite croix en argent et une croix en nacre retrouvée sous la tête d'un probable membre du clergé.

Quelques mobiliers plus anciens : des fragments de plates tombes qui correspondent à trois dalles funéraires.

### Les modes d'inhumation :

Essentiellement en cercueil, également des inhumations associant pierre et bois et des sarcophages.

Pour les enfants, aménagements en moellons calcaires mais qui associent aussi quelquefois le bois.

Cas particulier : l'ossuaire ouvert en 1972 lors de travaux d'assainissement et de retour au niveau de sol médiéval. Il ne s'agit donc pas d'un ossuaire historique, mais il a fait l'objet d'un travail d'un étudiant en master (identifier le nombre d'individus et les pathologies particulières).

Un total de 193 individus minimum a été dénombré ce qui augmente le nombre d'inhumations.

De vrais ossuaires des VII<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles ont également été mis au jour.



Proportions des modes d'inhumations :

Les inhumations en cercueil sont les plus nombreuses : 37%, en majorité dans les périodes récentes, postérieures au XIV<sup>e</sup> siècle. Ensuite, les sarcophages et les tombes aménagées associant pierre et bois.

Malgré tout, la présence de la nappe phréatique a un gros avantage, elle permet la conservation du bois et la possibilité d'observer les contenants funéraires ce qui arrive très rarement. Toutes les observations faites sur Thaon : façon d'agencer les planches les unes par rapport aux autres, etc...en font un cas d'école.

Pour les tout-petits, on remarque un aménagement des sépultures dans les périodes les plus anciennes (VII<sup>e</sup>- XI<sup>e</sup> siècles) avec des pierres placées tout autour des petits défunts, pierres réutilisées, probablement dévolues au départ à la construction de l'église et qui formaient des sépultures très bien construites.

Jusqu'à récemment, on pensait que l'inhumation des enfants mort-nés, non baptisés, ne se faisait pas en terre consacrée et qu'ils n'avaient pas droit au cimetière communal, sauf que, beaucoup d'inhumations sur le site de Thaon dérogent à la règle. Maintenant, beaucoup de fouilles dans d'autres endroits, sur cette période, donnent le même constat. C'était donc beaucoup plus pratiqué que ce que l'on pouvait croire au départ.

Les sarcophages : aucun n'est intégralement conservé. Ils ont tous, même celui retrouvé à l'extérieur été réutilisés.

La population archéologique en fonction de l'âge et du sexe :

Les seuls endroits où il y a une sectorisation sont au niveau du chœur et de la travée sous clocher. Le chœur : essentiellement des hommes, âgés, en surcharge pondérale, souffrant de maladies comme la goutte ou des dégénérescences liées à l'alimentation carnée. Il s'agit vraisemblablement de notables locaux.

Pour le reste : répartition normale, population traditionnelle, si ce n'est en avant de la travée sous-clocher où on trouve une succession de tombes féminines.

Quelques cas pathologiques intéressants : individu inhumé avec un cercle de bois, qui a perturbé 3 ou 4 inhumations antérieures et qui est syphilitique avec des malformations très importantes sur une partie du crâne et sur l'ensemble des os longs. Ce cas a fait l'objet d'une étude et d'un article par un médecin dans une revue américaine.

Deux individus retrouvés de part et d'autre de la nef, avec des éléments bio-organiques et des tissus. Il s'agit de sépultures modernes (XVI<sup>e</sup>- XVII<sup>e</sup> siècles) et les corps sont inhumés tête à l'est à l'inverse des autres inhumations. Le long du corps, on a trouvé des boutons de bois semblables à ceux des soutanes de prêtres et des restes de tissu brodé descendant jusqu'à mi-cuisses, évocateurs d'une chasuble ainsi qu'une croix de nacre. Tous ces éléments donnent à penser qu'il s'agit de membres du clergé. Les prélèvements n'ont pas fait l'objet d'études plus poussées pour l'instant.

A la fin du chantier, le site a été protégé par un film géotextile et des bandelettes de plastique rouge pour isoler les vestiges et marquer l'arrêt du niveau de fouilles, au cas où celles-ci seraient reprises dans quelques années.

Du sable a été déposé sur ce film puis la mairie a remblayé avec la terre sortie des campagnes de fouille qui avait été entassée à l'extérieur.

Le sol s'est un peu tassé depuis 2011 et il faudrait remettre une couche de terre.

Post fouilles :

Des colloques, des rapports de fouilles, des articles spécialisés et des présentations dans des cours universitaires ont suivi la fin du chantier.

Tout un travail de stratigraphie doit être effectué travée par travée pour interpréter les structures et aider à comprendre comment des éléments se chevauchent. Dans l'idéal, il faudrait un immense schéma stratigraphique sur l'ensemble du bâtiment.

Des spécialistes du bois, du matériel métallique, des isotopes, des études au carbone 14, des éléments bio-organiques et des pathologies travaillent sur le dossier de Thaon, soit une quinzaine de personnes. Chacun fait ses propres travaux et il faudra se rencontrer pour établir une synthèse des données.

Les études au carbone 14 ont été financées en partie par l'AVET et le chantier a bénéficié de subventions du Conseil Général pour les études isotopiques permettant d'étudier l'alimentation des individus ainsi que les périodes de sevrage des nouveaux nés ? Ces études pourront être comparées avec des études faites sur d'autres sites.

Cécile remercie le public pour son attention. "



### **Intervention de Philippe Fleury, responsable du CIREVE**

" Monsieur Fleury présente le premier travail de modélisation de l'église de Thaon.

Il s'agit du travail réalisé dans le cadre d'un mémoire de master effectué par Clémentine Legay, sur les décors sculptés de l'église, sous la direction de Christophe Manœuvrier, professeur au CRAHAM. Ce travail a été financé avec l'aide de l'AVET qui a pris en charge une partie du salaire d'Alexandre François.

Qu'est-ce que la réalité virtuelle ? Il s'agit d'une interaction avec un monde numérique reconstitué sur ordinateur soit sur :

- ▲ Un environnement complet
- ▲ Quelque chose qui a disparu : Rome antique
- ▲ Quelque chose qui a été endommagé : maison de Vieux-la-Romaine
- ▲ Des endroits inaccessibles : Lascaux
- ▲ Des endroits imaginaires.

Donc on va reconstituer numériquement, avec des outils informatiques, un environnement donné.

Trois modes de restitution possibles :

- ▲ Images fixes qui peuvent être intégrées dans un livre
- ▲ Film qui permet une visite virtuelle à une époque donnée
- ▲ Visite virtuelle proprement dite sous forme de visite guidée

Les trois modes seront utilisables sur l'église de Thaon.

Le CIREVE (Centre Interdisciplinaire de Réalité Virtuelle) est un plateau technique de l'université pour toutes les disciplines qui travaillent dans le domaine du patrimoine : perspective scientifique pour les archéologues pour représenter, archiver ou tester différentes hypothèses.

Représentation des objets, des monuments :

Le CIREVE travaille en particulier sur un projet de restitution virtuelle de la Rome antique au IV<sup>e</sup> siècle ap J.C. mais aussi dans beaucoup d'autres domaines notamment :

Domaine de la santé : environnements créés pour les médecins où ils vont tester des patients atteints de troubles de la mémoire ou des troubles d'équilibre...

Domaine du sport : étude de la manière dont on perçoit une balle (un gardien de but peut s'entraîner à récupérer un ballon)

Ce travail de restitution pourra être décliné pour internet, bornes, tablettes...ou être utilisé sur place en réalité augmentée.

On pourra aussi multiplier les époques de restitution.

Présentation par Alexandre François du premier outil de travail de modélisation effectué sur l'église de Thaon au XII<sup>e</sup> siècle.

Présentation par Sophie Madelaine du travail de modélisation effectué sur l'ancien hôtel de ville de Caen, ancien séminaire des Eudistes, situé place de la République, et qui a été détruit au Débarquement de 1944.



La séance est levée à 17 H30

Annexe 1

**AVET - BILAN FINANCIER du 12/10/2013 au 27/10/2014**

<b>DEPENSES</b>		<b>MONTANT</b>	<b>RECETTES</b>		<b>MONTANT</b>
Cotisations assurance	194,60 €		Intérêts 2013	597,03 €	
papeterie et confection panneaux	300,16 €				
Abonnements	135,00 €		Subvention de la mairie de Thaon	550,00 €	
impression journal n°13	346,84 €				
Affranchissements	839,00 €		Visites guidées, ventes et dons	228,77 €	
Manifestations, collations	127,97 €		Adhésions de base = 10 € (18)	180,00 €	
Modélisation de l'église en 3D	1 500,00 €		Adhésions de soutien >= 20 € (97)	2 455,00 €	
<b>Total</b>	<b>3 443,57 €</b>		<b>Total</b>	<b>4 010,80 €</b>	
<b>SOLDE AU 12/10/2013</b>		<b>MONTANT</b>	<b>SOLDE AU 27/10/2014</b>		<b>MONTANT</b>
Compte sur livret	50,32 €		Compte sur livret	50,85 €	
Livret A	39 857,52 €		Livret A	39 754,02 €	
Compte courant	814,61 €		Compte courant	1 484,81 €	
<b>Total</b>	<b>40 722,45 €</b>		<b>Total</b>	<b>41 289,68 €</b>	

Yves Leullier

Annexe 2

**AVET - BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2015**

<b>CHARGES</b>		<b>MONTANT</b>		<b>PRODUITS</b>		<b>MONTANTS</b>	
Assurance	200,00 €	Adhésions de base	200,00 €	Adhésions de soutien	2 500,00 €	Vente de documents et dons	300,00 €
Papeterie, consommables informatiques	350,00 €	Adhésions de soutien	2 500,00 €	Visites guidées	200,00 €	Subvention de la mairie de Thaon	560,00 €
Affranchissements	500,00 €	Vente de documents et dons	300,00 €	Intérêts du livret A	640,00 €		
Journal n° 14	1 300,00 €	Visites guidées	200,00 €	Du livret A sur le compte	9 800,00 €		
		Subvention de la mairie de Thaon	560,00 €				
Adhésions associations	150,00 €	Intérêts du livret A	640,00 €				
Manifestations, collations	200,00 €						
Livres, plaquettes, cartes postales	800,00 €						
Datations au carbone 14	2 000,00 €						
Panneaux d'information	1 500,00 €						
Modélisation de l'église en 3D	3 000,00 €						
Livre à paraître	4 000,00 €						
Divers	200,00 €						
<b>Total charges</b>		<b>14 200,00 €</b>		<b>Total des produits</b>		<b>14 200,00 €</b>	

Yves Leullier